

Le roi au bord du crime

Analyse de la première des *Histoires tragiques*

À la naissance du genre avec Pierre Boaistuau, l'histoire tragique se donne pour modèle le récit à la manière de Plutarque : Boaistuau ne raconte pas des histoires, ni des combats, mais il s'intéresse aux Vies des grands hommes, il suggère le frémissement des passions dans les coulisses du pouvoir, et il rappelle les devoirs auxquels est tenu un souverain. Les *Histoires Tragiques* sont en effet portées par une volonté d'édification qui s'adresse d'abord aux souverains ; et elles servent en partie à mettre en pratique, par le récit, les principes et la réflexion politiques que proposent d'autres ouvrages plus théoriques de Boaistuau, tels que *Le Théâtre du Monde* et le *Chelidonium Tigurinus*. Le *Chelidonium*¹ insiste sur la vertu qui est nécessaire au prince (et qui le distingue du tyran²) : il donne l'exemple, et doit donc se montrer maître de lui³. C'est ce que dit le prologue : « images vives de Dieu »⁴, les princes sont sur des « theatres⁵ » ; ils donnent l'exemple à leurs sujets, et il leur est en même temps plus difficile d'être bons car ils ont « licence de faire ou mal ou bien sans correction »⁶. C'est pourquoi saint Jérôme les exhorte, « quand ilz ont trouvé quelque homme prudent et fidele, qu'ilz le gardent comme leur propre cueur »⁷.

Les deux premières des *Histoires tragiques* illustrent largement ces principes⁸, alors que les quatre suivantes traiteront plus généralement des passions humaines sans plus mettre en scène de princes. Boaistuau y montre un souverain qui, en proie à l'amour, oublie ses devoirs de conquérant et de protecteur de ses sujets. Très éloigné des conceptions néo-platoniciennes issues des commentaires de Ficin sur le *Banquet*, Boaistuau a pour idée (chrétienne) que le péché a vicié la nature première de l'amour, qui est un mal en dehors de sa

¹ Son titre complet est *L'Histoire de Chelidonium Tigurinus. Sur l'institution des princes Chrestiens, et origine des Royaumes, traduite de Latin en François, par Pierre Boaistuau, surnommé Launay, natif de Bretagne*, (édition consultée : Paris, Gilles Robinot, 1564).

² Chapitre 5 : « Si le prince desire, que sa Republique soit bien regie, il luy est requis d'obeir aux loix, et que par son exemple, il incite le vulgaire à bien vivre » (f° 21 v°). Inversement, « Le Tyran, suyvant l'impetuosité de son vouloir, infringe, et violle la loy, et n'est refringy par autre puissance, que par son effrené desir, duquel estant poussé, il pervertist et corrompt tout l'ordre de justice » (f° 24).

³ Chapitre 4 : « Comme ceulx qui commandent aux autres se doivent premierement maistriser eux-mesmes, et si bien moderer leurs desirs et passions, que par bonne vie ils induisent leurs sujets à vertu » (f° 15).

⁴ F° 1 v°.

⁵ Boaistuau reprend l'expression dans la dédicace de ses *Histoires Tragiques* adressée à Mgr Matthieu de Mauny, éd. R. Carr, Champion, 1977, p. 4.

⁶ F° a ii v°.

⁷ Fin du prologue, f° a iii.

⁸ Elles se répondent, comme l'ont déjà remarqué bien des critiques après R. Carr, *Boaistuau's Histoires tragiques : A Study of Narrative Form and Tragic Vision*, Chapel Hill, North Carolina Studies, 1979, p. 92.

réalisation nuptiale. La passion amoureuse est encore plus nocive chez un souverain parce qu'elle lui fait oublier ses devoirs. Et comme le prince joue un rôle de modèle pour ses sujets, en perdant le contrôle de soi il donne un exemple funeste et se comporte comme un tyran⁹.

La première des *Histoires Tragiques* présente la passion du roi d'Angleterre Édouard III pour Aelips, comtesse de Salisbury. Guerrier invincible, Édouard tombe sous son charme alors qu'il vient lui porter secours contre l'assaut des Écossais. Sa passion, décrite comme une véritable maladie d'amour, le conduit à se déclarer plusieurs fois à la comtesse, dont d'abord le mari est prisonnier, et qui se retrouve veuve. Le roi demande l'intercession du père d'Aelips, en vain. Alors que les grands seigneurs du royaume cherchent à circonvenir Aelips, dont la résistance choque leur flagornerie, Aelips revoit le roi et menace de se tuer, parce qu'elle préfère son honneur à sa vie. Devant ce geste, le roi cesse de la harceler et, vaincu par le remords, offre enfin à Aelips de l'épouser, ce qu'elle accepte.

Bien des choses mériteraient d'être analysées dans ce récit : le décalage entre le contenu du récit, centré sur le roi, et le prologue, adressé aux femmes pour leur recommander la chasteté (qui leur gagnera l'admiration de leurs soupirants), le rôle des courtisans qui, s'opposant aux conseillers du roi (le secrétaire, puis le comte), incitent le souverain à la violence, et enfin la résolution brutale du conflit, qui pose un problème de vraisemblance psychologique : comment le roi peut-il brusquement passer du désir au renoncement ? pourquoi le mariage est-il considéré comme la fin du désir, plus que son assouvissement ?

Pour répondre aux objectifs de cette rencontre, je me contenterai de m'interroger sur le scandale d'un roi qui est à la fois juge et criminel, et auquel est opposée une justice incarnée par le comte, père d'Aelips, « homme prudent et fidele » qui pourrait remettre le prince sur le droit chemin.

Le roi Édouard III est le protagoniste essentiel de la nouvelle. C'est lui qu'on retrouve à toutes les étapes de la narration, et c'est lui qui donne au récit son mouvement. Du roi, qui n'est guère peint par le narrateur, on ne connaît ni l'allure ni l'âge¹⁰. On sait seulement qu'il est « l'ennemi capital » des Français et qu'il se bat contre les Écossais (p 12). Cette présentation signifie clairement que le problème posé est de nature morale : c'est la conduite du prince qui est en cause car, comme le précise le narrateur, « les rois sont hommes comme

⁹ J. Céard, « Tyrans et tyrannie dans les *Histoires prodigieuses* de P. Boaistuau », *Figures du tyran antique au Moyen Age et à la Renaissance*, actes réunis par D. Bjaï et S. Ménégald, Klincksieck, 2009, p. 57-69.

¹⁰ R. Carr a estimé d'ailleurs que l'histoire opposait quelque peu des abstractions : le désir (du roi) à la chasteté (d'Aelips), P. Boaistuau's *Histoires Tragiques*..., *op. cit.*, p. 92.

les autres et se laissent quelquefois transporter à l'amour comme les moindres de leurs sujets » (p. 11).

Les sources et leur utilisation, ou le dessein du conteur

Dès l'ouverture de son premier récit, et aussi des *Histoires Tragiques*, Boaistuau situe son propos dans le cadre plus général d'une réflexion sur le pouvoir :

Si les histoires et les annales anciennes ne nous déçoivent, la plus part des Roys d'Angleterre non seulement ont esté prodigues de sang humain, mais je ne sçay par quelle particuliere influence (estans fort adonnez aux femmes) se sont si bien laissez transporter à l'amour que la lasciveté a esté le sceptre de leurs royaumes, comme il sera amplement deduit par le discours qui s'ensuit. (p. 11)

Boaistuau, qui cite Polydore Virgile dans le Sommaire de son Histoire I (p. 10), s'appuie en réalité essentiellement sur les *Chroniques* de Jean Froissart¹¹ et sur les *Novelle* de Bandello. Les *Chroniques* de Froissart relatent la passion du roi Édouard III pour Aelips¹². On est en 1342, l'Angleterre est en guerre contre la France mais aussi contre l'Écosse, et le château de Salisbury est assailli par les Écossais¹³. Froissart, qui insiste sur le caractère chevaleresque du roi, joue de l'alternance entre la lutte intérieure d'Édouard contre son amour pour Aelips et les combats qu'il mène contre les Écossais. Mais l'historien semble abandonner son histoire d'amour une fois le comte de Salisbury libéré¹⁴ : le roi est repris dans le mouvement des guerres, et l'on passe en particulier à l'histoire de la Bretagne qui met en scène la comtesse de Montfort¹⁵. Nettement plus loin et deux ans plus tard¹⁶, Froissart réfute le récit de Jean le Bel

¹¹ Tome 2, § 366-372, p. 180-194, puis § 409, p. 254 (fêtes à Londres pour la Chandeleur 1342), et 459, p. 332, en 1345. Éd. Droz, 1992.

¹² Le récit se trouve encore chez Henri Estienne, *Deux Dialogues du françois italianizé*, édition P. Smith, Slatkine, 1980, p. 290 et *sq.*

¹³ Le roi se rend au château de Salisbury, il y est accueilli par la comtesse « si richement vestue et atournée que chacuns s'emerveilloit », et il est « foudroyé par une estincelle de finne amour » qui « li dura par loing tamps ». Il se déclare à la comtesse : il est tellement « souspris et entrepris » « qu'il convient que je soie vos vraiz amans. Si vous prie q ce soit vos grés et que je soie de vous amés ». La comtesse considère ces propos comme une atteinte à son honneur et à celui de son mari « qui est si vaillans chevaliers ». Au dîner que donne la comtesse, le roi ne peut manger ni boire, et passe son temps à regarder la dame. Il joue aux échecs avec elle et cherche à perdre. La comtesse, qui ne veut pas se montrer ignorante, gagne la partie mais refuse l'anneau du roi, qui repart combattre les Écossais.

¹⁴ § 372, p. 194.

¹⁵ Soixante pages plus loin, Édouard donne une fête à Londres « pour l'amour de la ditte dame » qu'il désire revoir (§ 409, p. 254) : celle-ci s'y rend très sobrement vêtue, parce qu'elle ne veut pas risquer le déshonneur. On a chez Boaistuau un équivalent de ces fêtes royales à la page 20 de la nouvelle.

¹⁶ Puisque le récit est daté de 1345, § 459, p. 332.

qui avait écrit, dans la *Chronique normande*, qu'« apres que les Anglois furent entrez en mer, le roy Edouart d'Angleterre viola par force la femme du comte de Salbery, qui pour lui estoit allé en la guerre à son commandement »¹⁷. Cinq pages plus loin, Jean le Bel rapporte que le comte de Salisbury, à qui sa femme a confié l'affaire, va trouver le roi et « se dessaisi de sa terre par telle maniere, que sa femme y prendroit son douaire sa vie durante. Dont se parti le comte de Salbery de la court et envoya deffier le roy Edouart ». Froissart dément ce récit de façon très laconique : le roi ne déshonora pas son chevalier. Et il ajoute : « Desormais je me tairai de cet amour ». Bandello reprend le récit de Froissart et s'applique en quelque sorte à le compléter en le moralisant. Sa nouvelle II, 37 sur Odoardo¹⁸ n'est d'abord pas la seule à envisager les rapports (et les rapports amoureux) d'un prince avec l'un de ses sujets. C'est déjà le cas de la nouvelle I, 18 présentant l'empereur Othon III amoureux de Gualdrada, qui finit par renoncer à son sentiment non partagé pour marier honorablement la jeune fille¹⁹, de la nouvelle II, 21 qui présente l'histoire de Tarquin et de Lucrece, pour ne rien dire de Mahomet II et de la belle esclave grecque. Bandello inscrit ces histoires dans le cadre d'une réflexion sur les rois soumis à la puissance de l'amour, tels David, Samson ou encore Salomon, en se référant explicitement à la seule Bible. Mais c'est peu après la mort d'Henri VIII (janvier 1547) que Bandello a écrit l'histoire d'Odoardo, et on peut lire la nouvelle comme la condamnation d'un roi qui s'abandonne à ses désirs amoureux alors qu'il avait cristallisé les espoirs de renaissance de toute une population. L'histoire compte trente-six pages chez Bandello, signe de l'importance que lui donne le conteur. Il présente longuement le roi d'Angleterre, qui a su venger la mort de son père, a remporté les batailles de Crécy (1346), Poitiers (1356) et Calais (1364), et il prend soin du fond historique sur lequel se détache l'histoire d'amour. L'assaut par les Écossais du comté de Salisbury prélude à la rencontre entre le roi et Aelips. Celle-ci est présentée comme une véritable guerrière de l'*Enéide*, une Penthésilée qui mène vigoureusement ses soldats et arrache la victoire aux Écossais²⁰. Arrivé après la bataille, le roi s'éprend d'Aelips, et le schéma est alors, avec une plus grande prolixité, à peu près le même que celui suivi par Boaistuau. Bandello fait mourir le comte de Salisbury, ce qui rend la passion du roi moins coupable et permet son offre de mariage ; et il fait intervenir la famille d'Aelips, puisque son père est prié par le roi d'intercéder pour lui, tandis que sa mère est semoncée par les courtisans.

¹⁷ *Chronique normande du XVIe siècle*, éd. A. et E. Molinier, Paris, Renouard, 1882, p. 54, même année 1342.

¹⁸ *Odoardo terzo re d'Inghiltera ama la figliuola d'un suo soggetto et la piglia per moglie* (p. 309-345).

¹⁹ *Novelle*, Bibliothèque italienne, Belles Lettres, 2008, tome I, p. 221-225.

²⁰ *Ibid.*, tome II, p. 309-345.

Boaistuau a traduit Bandello avec fidélité, il a gardé la plupart des épisodes, mais il les a largement résumés. Ses suppressions concernent d'abord les descriptions, celle d'Aelips en particulier (assimilée à Madeleine devant le Christ en croix au moment de l'ultime entrevue avec le roi, elle porte sur elle une image de la Vierge Marie²¹). Elles touchent encore la coloration religieuse de l'ensemble : dans le récit de Bandello, le nom de Dieu²², invoqué en particulier par Aelips, survient à toutes les pages. Le personnage féminin a une place plus importante dans la nouvelle italienne : indignée de l'entremise de son père, Aelips rappelle les peines infligées par le roi aux comtes de Kent et de Mortimer. À la fin, elle raisonne littéralement le roi en lui faisant valoir que son amour délictueux lui causera un plaisir passager mais des souffrances durables (en particulier la ruine de sa réputation)²³. De façon générale, le conteur italien dramatise l'effet de l'obsession amoureuse du roi, qui est observée par toute l'Europe²⁴. Et Bandello souligne la facilité de la corruption à la cour : le roi donne « carte blanche » au comte pour toute possession qu'il pourrait souhaiter²⁵ ; la mère d'Aelips accède aux prières des courtisans par ambition et cupidité (p. 332), et Bandello consacre deux pages à ces courtisans qui sombrent dans le péché d'adulation. On se rappelle à ce sujet que Bandello est un prédicateur dominicain, neveu d'un dominicain, et son discours est marqué par les réflexions de Thomas d'Aquin, pour qui « celui qui adule autrui l'entraîne au péché mortel »²⁶.

Plus clairement que Bandello, Pierre Boaistuau donne à sa nouvelle la structure d'une histoire sentimentale, puisqu'on n'y compte qu'une seule interruption guerrière. Mais alors que Bandello soulignait d'une part le « *buon amore* » du roi pour Aelips et d'autre part la durée de cet amour au-delà du mariage (par opposition au désir éphémère, p. 345), Boaistuau termine très rapidement le récit de cette passion, avant d'enchaîner sur le contre-exemple que propose le second récit des *Histoires tragiques*, l'histoire de Mahomet II, tyran oriental²⁷.

Boaistuau, comme Bandello, enrichit l'histoire de Froissart en proposant plusieurs regards sur la passion du roi : pas seulement celui de la chaste Aelips, mais celui du comte, du secrétaire (p. 22-23), et des courtisans qui « commencèrent à découvrir la furieuse amour de

²¹ Elle dit alors « *far un sacrificio a Dio* », p. 338.

²² « *A la croce di Dio* », « *Ma non permetta Iddio che più de questo si venga* ».

²³ P. 341.

²⁴ Ainsi, p. 331, toute l'Angleterre blâme la constance d'Aelips.

²⁵ « *Se ville, terre, castella, ufficii, tesoro, beneficii di chiesa od altro volete che in moi poter sia, eccovi la carta bianca di mia mano scritta* », p. 322.

²⁶ *Somme théologique*, IIa IIæ, Quest. 115, art. 2, 2. Cf. Isaïe, 5, 20 : « Malheur à ceux qui appellent le mal bien ».

²⁷ Voir N. Cremona : « Les princes au miroir dans la première et la deuxième histoires tragiques de Boaistuau », *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes*, 2010, n° 19.

leur prince, blasmans tous d'une commune voix la cruauté de la Comtesse » (p. 37). Comme narrateur, Boaistuau ne se prive pas²⁸ de condamner le roi et de présenter l'amour comme une passion violente et incontrôlable : le comte « entendant l'incivile proposition » du roi (p. 27)²⁹. Il fait apparaître également, tout comme son prédécesseur Bandello qu'il imite en cela la façon dont le roi, après le discours que lui tient le comte, prend conscience de sa brutalité dans un monologue intérieur³⁰ :

..il ne se pouvoit absouldre soy mesmes d'avoir osé commettre une charge si deshonneste à un tant louable et vertueux pere à l'endroit de sa fille. Ainsi il delibera de changer d'opinion [...] 'Ouvre les yeux de ton entendement et te recognois toy mesmes ; donne lieu à la raison et reforme tes impudiques et desordonnez appetits'... (p. 31)

On le voit : l'amour est présenté comme une passion brutale aux effets ravageurs³¹, qui crée le désordre et se trouve particulièrement déplacée chez un souverain qui devrait « retrancher » ses passions à cause des guerres dont il doit s'occuper. C'est ici que se situe la différence la plus notable avec le récit de Froissart. La vision que l'historien donne de l'amour est plutôt positive : il épanouit un individu et lui donne des forces. Ainsi, une fois le traité de paix signé, le roi est en proie à un « dilemme passionnel »³² : partagé entre la joie et la mélancolie, il voit son honneur et sa loyauté s'opposer à son « volloir deshonnerer si bon chevalier que le comte de Sallebrin ». Puis il pense qu'il n'y a pas là fraude « car telz que li chevaliers estoit il l'avoit fait [...] *Et ossi se il estoit amoureux, c'estoit tout bon pour lui, pour son pays, et pour tous chevaliers et escuiers car il en seroit plus liés, plus gais et plus armerés* »³³. Bandello introduit une distinction très nette entre l'amour bestial ou désir libidineux qui passe « *comme nebbia al vento* », dit Aelips au roi (p. 341) et le « *buon amore* », qui conduit le roi à promettre à Aelips d'accéder à ce qu'elle lui demande (la possibilité de mourir plutôt que de sacrifier son honneur). Boaistuau en revanche insiste sur le caractère déplacé de l'amour, interdit à un prince qui a pour premier devoir de protéger son pays et de s'occuper de politique

²⁸ Ici encore, il est comparable à Bandello.

²⁹ Chez Bandello, « qui eût pu imaginer que le roi ferait une telle requête », p. 321.

³⁰ P. 326.

³¹ Déjà, Bandello parlait de la « *fiamme nocive de l'amore* » (p. 322) pour expliquer la mort que le roi Édouard avait infligée à Mortimer.

³² § 371, p. 192.

³³ Mes italiques.

extérieure³⁴. Le coup de foudre du roi, l'étincelle crée une sorte d'inversion des valeurs. Alors que l'ennemi ne menace plus Salisbury et qu'il devrait se réjouir, le roi reste mélancolique :

Mais je ne puis pas au reste imaginer quelle est l'occasion qui vous rend si pensif et mélancolique, veu que, sans grande perte du vostre, voz ennemys [...] se sont retirez ; ce qui deust (ce me semble) chasser ceste melancolie et rappeler la joye perdue... (p. 16)

Paradoxalement, alors que le comté de Salisbury a été sauvé de l'assaut écossais, le roi se dit « prisonnier » : après tant de victoires remportées, il est vaincu. Quelques pages plus loin, le roi reste sourd aux protestations avisées de son secrétaire parce que « l'amour, enemy mortel de tout bon conseil, tenoit si bien les yeux du Roi bendez... » (p. 22-23). Lorsque le roi lui-même évoque sa passion, en particulier dans l'entretien qu'il a avec le comte, le père d'Aelips, il se dit « vaincu de si grand ennuy et fascherie³⁵ » et il envie l'homme heureux « qui aveques raison peut gouverner ses sens sans se laisser emporter à ses effrenez desirs ». Il a beau savoir où sont raison et équité, il ne peut « modérer » ses actions. Créant une inversion des valeurs, la passion amoureuse fait oublier toute justice, cette justice qui est une composante de la rationalité humaine et de l'harmonie universelle, selon la *République* de Platon. Signe de cette funeste impulsion, l'ombre du viol qu'évoquait Jean le Bel et que réfutait Froissart plane sur toute la première Histoire Tragique : le père d'Aelips y insiste, le roi peut « prier » sa fille, non la « forcer³⁶ », il condamne le roi de « forcer les dames de ses subjects » (p. 30). Aelips craint que le roi « n'usast de force et lui fist violence » (p. 38), et au moment de son ultime entrevue avec Édouard, elle mène un « furieux combat entre l'honneur et la vie, craignant d'estre violée » (p. 42).

L'intempérance, ou comment un roi devient un tyran

L'intempérance du roi est incompatible avec sa dignité parce que les péchés d'intempérance « ont pour objet les plaisirs qui nous sont communs avec les bêtes, et qui font de l'homme une bête brute », selon Thomas d'Aquin³⁷. La passion du roi le conduit à se servir abusivement de son pouvoir et à oublier tous ses devoirs, ce qui le transforme en un tyran.

Le roi pervertit de plusieurs façons le pouvoir qui est le sien. D'une part, en l'abdiquant pour se soumettre à ses sujets. D'abord à la femme qu'il aime et qu'il qualifie de

³⁴ P. 15. Voir les arguments proposés à Mehmet II dans l'Histoire tragique II.

³⁵ P. 31, il qualifie encore sa passion de « tyran amour ».

³⁶ P. 27, 33, 36. Chez Bandello : « *pregarti, ma che sforzar non ti posso* », éd. cit., p. 326.

³⁷ Ia IIæ quest. 73, art. 5.

« loyale gardienne et unique tresoriere de [s]on cœur » (p. 17). Plus loin, il lui adresse une lettre dans laquelle il lui déclare que sa vie « n'est [...] soustenue que de la faveur de [ses] divines graces », et il la prie de « tirer d'oresnavant ceste mienne pauvre ame, miserablement affligée, de mort ou de martire » (p. 21). Mais le roi est également devenu le sujet du comte auquel il demande de mesurer « quel avantage c'est d'avoir un Roy à [s]on commandement » (p. 25). Il prend encore conseil auprès de son secrétaire (p. 22) et finit par obéir à ses courtisans qui montent pour lui l'enlèvement d'Aelips³⁸.

D'autre part, alors même qu'il est assujetti à plusieurs de ses sujets, il reste le roi, et il utilise son pouvoir public à des fins d'intimidation personnelle et privée. Une image est emblématique à cet égard : la lettre manuscrite adressée par le roi à Aelips et cachetée de son sceau (p. 22). Pourtant, le contenu de cette lettre qui a tous les caractères d'une missive officielle révèle un détournement du pouvoir, puisque le discours qu'y tient le roi est privé ; il y rappelle à la comtesse son ancienne rigueur et son ingratitude : « contente de vous être baignée au malheur de mes peines passées ». Par ailleurs, quand il convoque le comte, il lui extorque une promesse inconditionnelle, comme il peut le faire d'un vassal, pour obtenir son entremise personnelle : il y a là chantage et subversion de la fonction régaliennne du fait du conflit d'intérêts.

Il est donc clair que la passion d'Édouard lui fait oublier ses devoirs. L'échange entre le prince et le comte le montre particulièrement, puisque le père d'Aelips rappelle au roi ses devoirs, dans un discours où l'on pourrait voir une véritable institution du prince. Le prince a des devoirs envers son royaume : « Est-ce doncques maintenant la saison de se donner en proye aux delices et se laisser captiver aux dames ? Où est l'ancienne generosité et grandeur de vostre sang ? » (p. 29)³⁹. Son devoir est de mener la guerre pour protéger son pays et ses sujets contre l'ennemi : « vous estes encores tout enveloppé des guerres et vos ennemis dressent les cornes jour et nuict pour vous surprendre tant par mer que par terre ». Le premier geste par lequel le roi portait secours à un sujet assiégé répondait aux devoirs d'un souverain. En quittant la sphère publique et les champs de bataille pour la sphère privée, le roi a opéré une perversion des valeurs. Il était venu défendre Salisbury attaqué, et il livre un véritable assaut contre Aelips. S'il déroge à cette règle, son royaume « ne sera plus qu'un receptacle de brigants et voleurs » (p. 30). Outre cette responsabilité à l'égard de son pays, le roi a

³⁸ « [...] donnans à entendre au Roy que c'estoit le plus expedient, puis que les choses estoient ainsi deplorées, de faire mener Aelips à son palais et la prendre par force », p. 38.

³⁹ On retrouve ces arguments dans le discours de Mustafa, conseiller de Mehmet II, dans l'histoire tragique II, p. 52-53.

également des devoirs par rapport à ses sujets, à l'égard desquels il doit d'abord assumer une fonction de protection : « c'est votre devoir de me donner aide et faveur », lui dit le comte (p. 28)⁴⁰. Il dit ainsi : « si vous-mêmes m'offensez, où sera désormais mon secours ? », « si la main qui me devoit guerir est celle qui me blesse, où sera l'esperance de mon remede ? » (p. 28). Par sa requête, le roi a bouleversé les rapports avec ses sujets alors qu'il doit être un modèle pour eux. Ainsi le comte réagit à la demande du prince en disant : « je m'esmerveille et me plains de vous à vous-mêmes » (p. 27). Le roi doit guérir ses sujets et ses pairs, les aider, et veiller à leur honneur : « C'est vous, c'est vous, Roy Edouart, qui ravissez à ma fille l'honneur, à moy le contentement, à mes enfants la hardiesse de se retrouver en public [...] C'est vous qui obscurcissez la clarté de mon sang... ». Selon une conception familiale du pouvoir, sans doute archaïque à l'époque même où écrit Boaistuau, le roi est un « frère » (conception familiale du pouvoir) pour ses vassaux avec lesquels prévalent des liens de respect mutuel, d'amitié. Édouard III lui-même assimile Aelips à sa « sœur » dans le monologue où se donnent à voir ses hésitations (« celle que tu deusses avoir en telle reverence que ta propre sœur », p. 31). Entre le roi et les pairs de son royaume doivent s'établir des échanges loyaux. Ce sont ces échanges amicaux dont Édouard donne l'illusion en confessant au comte sa lutte contre sa passion et ses souffrances : « c'est à fin qu'ayant recherché de loing l'origine de mon mal, vous m'aidez à le plaindre, et ayez pitié de moy, car pour vous dire ce qui en est, je suis tellement envelopé au labirynthe de mon effrené vouloir qu'encores que je voye ce qui est de meilleur, hélas ! je suys le pire » (p. 24). En répondant au roi par une parole vraie (qui s'oppose à la dissimulation du prince), le comte proteste de sa loyauté⁴¹ et il le prie de pouvoir « descharger [s]a peine » (p. 27-28). À l'aveu par le roi de sa passion répond ainsi la confession par le comte de son chagrin, exposé en toute loyauté : « plustost qu'avec vostre honte et mon eternelle infamie elle soit manifestée en public ». Ces échanges impliquent également que le roi doit reconnaître et récompenser les services rendus. Garant des valeurs sociales, en particulier de l'honneur nobiliaire, il est tenu de ne pas dispenser des faveurs sans discernement : c'est au prix de la vertu que se mérite la promotion sociale, non par des faveurs indues ou/et immorales. C'est ainsi que le comte refuse les faveurs du prince, auxquelles il dit préférer « l'honneste pauvreté » (p. 30).

⁴⁰ Chez Bandello, il dit : « *Pensate che a voi appartienne [...] di porvi in mia difesa e ogni aita e favore prestarmi* », éd. cit., p. 323.

⁴¹ « Vous ayant donné ma foy pour ostage de vous secourir », p. 27. P. 31, le prince reconnaît « qu'il avoit faict office de serviteur fidele et conseiller royal ».

Le roi a enfin des devoirs à l'égard de lui-même : il se doit d'être différent des autres et exemplaire. C'est ce que suggère le reproche du comte : « vous suivez la commune façon »⁴². Son rôle exemplaire aggrave bien évidemment sa faute⁴³, comme Boaistuau l'affirmait déjà dans le *Théâtre du monde*⁴⁴. Thomas d'Aquin ajoutait que le péché commis par un grand est plus coupable parce qu'il y a chez les grands « plus de facilité pour résister au péché »⁴⁵, et il expliquait qu'il y a aussi ingratitude dans le péché des grands « car tout ce qui donne de la grandeur à l'homme est un bienfait de Dieu, et celui qui pêche contre lui est un ingrat »⁴⁶, mais on ne trouve pas cet argument plus proprement théologique chez Boaistuau. Pour lui, le roi doit se préoccuper de politique au premier chef et être maître de lui comme de l'univers. Aelips exhorte le prince à vaincre son désir comme il triomphe des places fortes : « vous qui estes coustumier de vaincre et subjuguier les autres, soyez maintenant victorieux de vous mesme, et rengez si bien ceste concupiscence [...] sous les resnes de raison » (p. 18).

L'oubli de ses devoirs et l'« impétuosité du vouloir » du roi l'ont transformé en un tyran libidineux – s'il n'y a pas pléonasme dans l'expression, car seul le tyran obéit à ses désirs⁴⁷. Au chapitre 10 du *Chelidonium*, Boaistuau décrivait le lien indispensable entre vertu du prince et justice du royaume, avant de montrer dans le chapitre 11 comment cruauté et tyrannie, souvent conjointes, sont ennemies de justice :

Le Tiran veut être craint et redouté de ses subjectz, sans esperance d'aucune amitié : Le bon Prince veut estre aymé d'une vraye et sincere amitié paternelle. [...] Le Tyran se gouverne par flateurs, satrapes, et autres telles especes de vermines qui chatouillent et flattent leurs sens par plaisanteries, mensonges, collusions et raportz. Le bon Prince n'entrepren ny execute aucune chose que par l'avis et conseil des sages. Le Tyran n'a autre crainte sinon que le peuple soit unanime et concors, de peur qu'il conspire contre luy ; Le Prince ne desire autre chose que nourrir, et maintenir paix entre les siens.⁴⁸

⁴² Le comte, chez Bandello, dit même au roi : « *de l'onor vostro assai più geloso essendo divenuto che voi non sète né del vostro né del moi* », éd. cit., p. 325.

⁴³ Voir ce que rappelle saint Grégoire : « La faute déploie un exemple bien plus entraînant quand la situation du pécheur le met à l'honneur », *Pastor.*, I, 2, P. L., 77, 16, cité par Thomas d'Aquin, *Somme Théologique*, Ia IIæ quest 73, art. 10.

⁴⁴ Les princes « ne pêchent pas seulement par la faute qu'ils commettent, mais par le mauvais exemple qu'ils donnent » (éd. cit., f° 109 v°).

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ *Ibid.* Cf. Sagesse, 6, 7.

⁴⁷ *Chelidonium*, chap. 5, f° 24 r°.

⁴⁸ *Chelidonium*, chap. 11, f° 81 v°.

Dans la première de ses histoires tragiques, Boaistuau présente un roi dont le crime est triple : il est incapable de maîtriser ses passions, il veut imposer son désir à celle qu'il aime, et il se sert d'un loyal sujet comme intermédiaire. Par sa demande « incivile » au comte, le roi remet en cause le principe de l'obéissance fondé sur l'assurance que le prince « ne commande choses irrégulières ou iniques », dira Bèze dans *Du Droit des magistrats sur leurs sujets*⁴⁹ (1574).

L'Honneur, ou un autre modèle de justice

Lecteur, comme Bandello, de la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin, Pierre Boaistuau y déchiffre les principes de justice que doivent respecter les princes qu'il entend former. Or à l'intempérance d'Édouard III s'ajoute l'injustice : d'une part parce que le roi s'approche de la femme d'un autre, prisonnier pour le servir de surcroît⁵⁰, et d'autre part parce qu'il y a « particulière contradiction entre l'acte du péché et la grandeur de la personne, comme lorsque le prince se met à voler la justice, lui qui en est le gardien⁵¹ ».

« Fontaine de justice », le roi a pour premier devoir de donner l'exemple d'une justice temporelle. Aelips a ainsi rappelé au roi qu'elle le considérerait comme détenteur du pouvoir de juger. Surprise par la déclaration d'Édouard, elle croit d'abord qu'il cherche à la mettre à l'épreuve : « ce que vous en faites procède d'une gayeté de cœur ou pour faire preuve de ma chasteté » (p. 17). Se trouve ainsi évoquée l'ordalie (jugement du roi par l'épreuve). La comtesse de Salisbury ajoute : « Et quand bien je me seroy de tant forvoyée que de vouloir commettre chose si deshonneste, ce seroit vostre devoir [...] de me reprendre aigrement et de me punir » (p. 18). Et lorsqu'elle prie finalement son souverain de la tuer, ou de la laisser se tuer, elle lui propose encore de jouer son rôle de juge dans une forme d'ordalie.

Ce pouvoir judiciaire du roi est encore clairement rappelé par le comte qui rappelle au roi la lucidité de son jugement : « si vous voulez despouiller cette desordonnée affection, je n'en demande que votre invincible et genereux esprit pour juge » (p. 28-29). La justice royale doit être à la fois corrective et distributive⁵². Le comte évoque ainsi deux exemples de la justice qu'a exercée le roi. Dans le premier, il est question d'une condamnation à mort du

⁴⁹ 1574, éd. R. Kingdon, Genève, 1971, p. 3.

⁵⁰ Voir Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, Ia IIæ, Question 73, article 7.

⁵¹ *Ibid.*, art. 10, réponse 3 : Le péché est-il aggravé par la haute situation du pécheur ?

⁵² Cf. Aristote, *Ethique à Nicomaque*, V, 4, 2 : la justice distributive « se fera proportionnellement à l'apport de chacun ». Voir aussi Ullrich Langer, *Vertu du discours, Discours de la vertu*, Droz, Genève, 1999, p. 128.

comte de Mortimer « pour un soupçon d'adultère » (p. 29)⁵³. Cet exemple montre que le roi se trahit lui-même puisqu'il tourne le dos à sa rigueur morale passée ; pire, il exige moins de lui que de ses sujets. Le second relève de la justice distributive qui assure l'égalité entre les individus dans l'échange de biens. Cet exemple, qui remonte à un passé plus récent, est celui de la condamnation par le roi d'une corruption (des faveurs ayant été accordées inconsidérément) :

Souvenez-vous (Sire) que depuis peu de jours, estant au camp contre les Escossois, vous reprochastes à certain que, pour avoir esté ministre des amours de vostre pere, de barbier il estoit devenu Comte, et que si en l'avenir il ne reformoit ses mœurs, vous le renvoyriez à la boutique. (p. 30)

Or le roi n'assume plus la justice et se livre entièrement à sa passion qui l'aveugle sur le discernement du bien et du mal. Après avoir été ébranlé par le discours du comte, le roi balaie ses scrupules en s'excusant par avance en invoquant des arguments fallacieux : « Le vice est-il notable à un Roy, d'aimer la fille de son vassal ? Suis-je le premier à qui tel inconvénient est survenu ? » (p. 32)⁵⁴ ?

Dès lors qu'il n'assume plus son rôle, le roi est jugé. D'abord par Aelips, à l'honneur de laquelle il porte atteinte : « un tant renommé et genereux prince que vous [...] ne peut penser [...] d'attenter rien contre mon honneur qui m'est mille fois plus cher que la vie » (p. 17). Il l'est encore par son secrétaire à qui il a demandé conseil⁵⁵, et qui lui répond, de façon avisée « qu'il luy sembloit desraisonnable de se vouloir aider de la diligence du pere pour corrompre sa fille remontrant au roy le grand scandale et diffame qui s'en pourroit ensuivre, tant pour les anciens services que le pere avoit faicts à ses ancestres que pour la grande prouesse aux armes de laquelle il estoit tant recommandé » (p. 22-23). Plus tard, le comte auquel le roi a demandé son intercession lui répond en qualifiant son désir : il est lâche de penser « commettre telle vilennie aveques mon sang » (p. 28). La réponse du comte est clairement acte d'accusation :

⁵³ « Vous estant fort jeune feistes endurer la mort à Roger de Mortemer et (ce que je ne puis prononcer sans larmes) feistes miserablement mourir vostre mere en prison ». Voir Jean Froissart, *Chroniques*, tome 1, Droz, 1991, liv. I, chap. 9, p. 112-115, 1330 : Une haine oppose les comtes de Kent et de Mortimer. Mortimer dit au roi Edouart que Kent, son oncle, veut l'empoisonner. Le roi fait alors exécuter son oncle. Puis il fait exécuter Mortimer, soupçonné d'être l'amant de sa mère Isabelle, et il fait enfermer sa mère (§ 88).

⁵⁴ Bandello amplifiait encore cette argumentation : « *Né sono il primo che questo abbia fatto, né anco saro l'ultimo* », éd. cit., p. 326.

⁵⁵ « Te sembleroit-il bon que j'en feisse requeste au pere ? » (p. 22).

C'est vous qui ravissez à ma fille l'honneur [...] C'est vous qui obscurcissez la clarté de mon sang avec une tasche si deshonneste et detestable que la memoire n'en sera jamais esteinte. (p. 28)

La demande faite par le roi au comte est malhonnête pour plusieurs raisons : d'abord du fait de son contenu. Puis parce qu'elle oblige le père à trahir l'honneur familial en lui préférant son devoir de vassal. La situation du comte est alors un véritable dilemme : il est condamné à refuser à son souverain, ou à perdre son honneur. Quant à chercher à raisonner le prince, cela exige beaucoup de prudence parce que c'est aussi le juger trop faible pour penser. Enfin, la demande du prince est malhonnête du fait que le roi s'est assuré la loyauté du comte avant de lui dévoiler l'objet de la requête, outre qu'il y a abus de pouvoir puisque la loyauté du sujet est mise à contribution dans une affaire privée, comme le souligne le narrateur « Mais le bon vieillard de comte qui n'eust jamais sceu imaginer ne comprendre qu'une si injuste et deshonneste requeste eust sorty de la bouche d'un Roy [...] » (p. 26).

L'entretien entre Édouard et le comte prend ainsi le caractère d'une véritable leçon de justice. À la différence du tyran, dont l'ombre plane sur le discours du comte qui parle même de « vil, pusillanime, cruel et libidineux tyran » (p. 30), le roi doit se faire respecter, non se faire craindre⁵⁶. Il ne peut donc forcer Aelips : « quant au dernier point par lequel vous menacez que si ma fille ne condescend à vostre vouloir... » (p. 30). Non seulement, forcer une femme à l'amour est une contradiction logique, mais en extrapolant à partir du cas individuel aux « dames de vos sujets », le comte aggrave la faute du roi tout en lui retirant son excuse, la passion pour une seule personne. Le roi ne peut se faire obéir par la contrainte, et le comte l'incite à prendre exemple pour ses relations à ses sujets sur les rapports familiaux : « j'ay bien puissance de la prier, non de la forcer ».

La nouvelle témoigne d'une sorte d'inflation des termes « honneur », « honneste » (et de son antonyme « deshonneste »⁵⁷), qui traduisent une véritable nostalgie de la féodalité et du droit ancien. En oubliant l'honneur, le roi bafoue le principe et le fondement même de la monarchie. Mais comment définir l'honneur ? Il est d'abord la gloire acquise par de nombreuses victoires sur l'ennemi⁵⁸, la réputation. Aelips le dit clairement : par sa « brutale requeste », le roi crée « scandale et diffame » (le secrétaire se servira des mêmes termes) à son

⁵⁶ Chez Bandello, le roi tentait même de corrompre le comte, tentative éliminée par Boaistuau.

⁵⁷ P. 26, par le narrateur : « une si injuste et deshonneste requeste » ; p. 27, par le comte « l'incivile et brutale demande », « remply encores d'un honneste et vertueux desdaing ».

⁵⁸ « apres tant de glorieuses victoires tant sur mer que sur terre, par lesquelles j'ay faict retentir et honorer la memoire de mon nom », p. 24.

mari et à son père, sujets du roi partis le servir (p. 18)⁵⁹. L'honneur a donc d'abord un caractère public et renvoie à l'image sociale de tel ou tel personnage. En n'ébruitant pas la passion du roi, le comte cherche à préserver sa réputation et son autorité. De même, si les fils du comte acceptaient les faveurs du roi pour prix de l'infâme marché, ils ne pourraient plus paraître en public (p. 28).

Mais l'honneur n'est pas seulement une apparence, il correspond à la vertu d'un individu. Lorsqu'il évoque « l'ancienne générosité et la magnanimité » du prince (p. 29), le comte suggère que, selon l'idée d'Aristote, la justice du prince s'associe à la bienveillance, la libéralité et la clémence⁶⁰. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il condamne comme inique et comme excessive l'exécution de Mortimer soupçonné d'adultère. Le discours que tenait juste avant le roi au comte définissait d'ailleurs cette tempérance que doit garder un souverain et qui fait partie de l'équité : « mais nous avec la mesure de raison pouvons et devons modérer nos actions avec telle providence que sans desvoyer nous elisions le sentier d'équité et de justice » (p. 23). L'honneur d'Aelips réside lui, dans sa chasteté et dans sa force de résistance. Cet honneur est plus précieux que la vie, pour elle comme pour son père⁶¹, et il semble accompagner leur titre nobiliaire. C'est pourquoi d'ailleurs cet honneur individuel peut entrer en conflit avec l'honneur familial. Lorsque la mère d'Aelips est menacée de disgrâce par les courtisans, elle convoque sa fille et lui reproche d'être « la ruine universelle de notre maison [...] et l'occasion de ma mort et desolation des tiens » (p. 40). Son discours ne dissocie plus alors l'honneur de la vie :

Quelle gloire et trophée d'honneur rapporteras-tu aux siècles futurs, quand on saura que par ton obstinée cruauté tu auras procuré la mort de ton vieillart de père, fait mourir ta mère et tes frères, et spolié tout le reste de ton sang de leur bien et avoir ?

Bandello rapportait ces arguments à l'ambition et à la cupidité de la mère, qui joue encore du chantage affectif (elle prétend avoir préféré sa fille à ses autres enfants), et qui éprouvera des remords une fois consommé le mariage d'Aelips avec le roi⁶². Rien de tel chez Boaistuau qui montre simplement qu'en opposant à l'honneur personnel l'honneur de la famille, la mère condamne Aelips à se sacrifier.

⁵⁹ Elle ajoute : « vous feriez grand tort à votre réputation ».

⁶⁰ Voir U. Langer, *op. cit.*, p. 125 : *benevolentia, liberalitas, clementia*.

⁶¹ « j'ay tousjours eu l'honneur en plus grande recommandation que la vie », p. 32.

⁶² P. 344. de l'édition citée.

Cela expliquerait la raison pour laquelle Aelips cède aux arguments de sa mère alors qu'elle s'est révoltée contre l'entremise de son père. Mandaté par le prince auprès de sa fille, le comte devait à la fois protection à l'honneur de sa fille, loyauté vassalique au roi, et il se devait à lui-même de respecter la parole donnée puisqu'il avait promis au roi de le servir fidèlement « jusques à sortir des limites de l'honneur » (p. 26)⁶³. Affrontée à son père, Aelips s'était répandue en reproches : « Les loix de nature sont éteintes en vous » (p. 34), accusant son père de préférer le service du prince à son honneur personnel. Comme le comte est lié par la parole qu'il a donnée au roi, il ne peut transmettre sa demande en la condamnant. À moins de trahir son prince, il ne peut non plus féliciter ouvertement Aelips. Mais il peut convenir des limites de son pouvoir paternel : il peut *prier* sa fille, il ne saurait la *forcer*. Son silence laissera une place pour le libre choix d'Aelips. Le comte donne ainsi au prince l'exemple de l'exercice du pouvoir : faire confiance à ceux que l'on protège. Le pouvoir du souverain doit se modeler sur celui du père de famille. Sa mère impose à Aelips un dilemme, les devoirs familiaux primant sur les droits de l'individu⁶⁴. C'est ainsi que tout en obéissant à l'injonction de sa mère, Aelips trouve un biais pour sauver son honneur. Chez Bandello, elle mettait l'accent sur l'amour du roi qu'elle voulait éprouver : « *voglio per isperienza certificarmi se l'amor vostro verso me è si fervente come per tante lettere m'avete scritto e più volte mandato a dire* » (p. 340). Chez Boaistuau, les choses sont un peu différentes. En se rendant au roi, elle évoque d'abord l'honneur de sa famille :

...puis que ma triste fortune m'a icy amenée comme l'aigneau innocent au sacrifice, et que mes parents, espouventez de vostre fureur, comme raptours, outre mon gré et contre le devoir de leur honneur, m'ont conduite devant vous, je suppliray vostre grandeur avant que passer outre [...] de me faire preuve et monstres par effect si vostre amitié est telle comme souventes fois m'avez escrit et déclaré de bouche. (p. 42)

Puis elle arrache au roi une promesse qui venge le marché de dupes proposé à son père : qu'il la tue ou accepte qu'elle se suicide, plutôt que d'attenter à son honneur⁶⁵. Se trouve ainsi retourné contre le prince le procédé dont il avait usé avec le comte, celui du don contraignant qui repose sur un échange de paroles. Par là, Aelips se situe à égalité avec le roi tout en lui

⁶³ « vous ayant donné ma foy pour ostage de vous secourir jusques à la perte de l'honneur et de la vie, je ne faudray à ma parole », p. 27.

⁶⁴ *Contes le crime. Droit et littérature sous la Contre-Réforme : les Histoires tragiques (1559-1644)*, Paris, Champion, 1999, p. 313.

⁶⁵ « Sire, le don que je vous requiers et pour lequel vostre foy m'est demeurée obligée, c'est que je vous supplie treshumblement, plustost que de me ravir l'honneur, avec ceste espée que portez ceincte donner fin à ma vie, ou permettre maintenant qu'avecques ce couteau trenchant moy mesme me defface... », p. 43.

rappelant la nécessité de respecter ses sujets. Ce don contraignant aboutit au revirement du roi. Pour Nicolas Cremona⁶⁶, ce revirement serait un effet retardé du discours que lui a tenu le comte. Peut-être, mais cela n'interdit pas de chercher à ce revirement des causes immédiates : est-ce l'amour qui ramène le roi à l'équité, ou le sentiment d'avoir trouvé une partenaire à sa hauteur ? Pour Bandello, c'est parce que le roi aime vraiment Aelips (d'un *buon amore*) qu'il prête serment et se trouve lié à l'obligation de la tuer plutôt que de lui prendre son honneur. Le roi retrouverait la voie de l'honneur en tenant sa promesse. Boaistuau ne suggère pas la même analyse. Il a rappelé que le roi a tenu serment « par la dignité du sacrement de baptême » (p. 43), et il fait intervenir ses « remors de conscience » pour expliquer la transformation du prince. Mais il insiste moins, au fond, sur le caractère religieux du mariage offert par Édouard III à Aelips que sur le partage qu'il implique. S'il représente aux yeux d'Aelips « un si haut degré d'honneur », c'est parce qu'il restitue entre le prince et ses sujets un lien familial de protection et d'assistance⁶⁷. Ce lien est signifié par le pouvoir financier du prince qui dote Aelips « par chacun an [de] trente mille angelots » (p. 45), qui atténue « la sujétion légale de la femme à son mari, c'est-à-dire la responsabilité du mari de gouverner et de corriger son épouse, et le devoir de la femme d'obéir à son mari »⁶⁸. La conclusion de la première des *Histoires Tragiques* n'illustre ainsi pas tant la véracité de l'amour du prince, ni sa conversion religieuse. Elle rappelle certes le dernier chapitre du *Chelidonius*, qui soulignait « Combien l'incontinence est dommageable aux princes, et comme elle est cause de la ruine de plusieurs Royaumes et traicté de la dignité et excellence de mariage »⁶⁹. Mais par la place conférée aux dialogues entre le roi et les autres protagonistes, elle montre aussi que le prince ne peut gouverner sans se mettre à l'écoute de ses sujets. C'est pourquoi Boaistuau accouple ce récit à l'histoire du tyran oriental Mehmet II, alors que les deux nouvelles étaient tout à fait disjointes chez Bandello (II, 37 et I, 10).

⁶⁶ Art. cit., p. 10.

⁶⁷ Voir Christian Biet : « Toute action, fût-elle individuelle, est limitée non plus par le respect du bien public incarné par le Roi, mais par l'amour de tout homme pour tout homme en tant qu'il est représenté par l'amour du père de l'Etat et pour le père de l'Etat. La nature du lien n'est donc plus l'acceptation de la hiérarchie du monde, mais la participation au lien sentimental et social qui assure la cohérence de ce lien. », *Droit et littérature sous l'Ancien Régime. Le jeu de la valeur et de la loi*, Paris, Champion, 2002, p. 78-79.

⁶⁸ Voir N. Zemon Davis : « Pendant la cérémonie du mariage le fiancé offrait à sa promise une bague et le trèzain (treize pièces ou jetons) où certains ont voulu voir un vestige de l'ancien prix de la fiancée des Francs. [...] Henri III offrit un collier d'une centaine de perles à la fille de l'un de ses favoris. Ces multiples dons renforçaient la perception du mariage comme une alliance lourde de possibilités variées pour le futur. Il devait y avoir une alliance entre le mari et la femme qui, si leur mariage prospérait, pourrait un jour reconsidérer les clauses du contrat de mariage afin de contenter plus pleinement une épouse chère et bien-aimée. Les dons ajoutaient de la festivité et de la courtoisie aux formalités contractuelles. Et les cadeaux pouvaient aussi atténuer la sujétion légale de la femme à son mari, c'est-à-dire la responsabilité du mari de gouverner et de corriger son épouse, et le devoir de la femme d'obéir à son mari », *Essai sur le don*, Seuil, 2003, p. 47.

⁶⁹ F° 100 v°.

Cette première nouvelle propose une réflexion sur les limites du pouvoir et une évocation nostalgique d'un lien familial entre le roi et ses pairs. Thierry Pech voyait dans l'histoire tragique non « pas un récit criminel à vocation subversive, mais plutôt une narration à contretemps, parce qu'elle fait droit à diverses survivances de la culture aristocratique féodale et se déploie quelquefois sur un mode nostalgique, mais aussi parce qu'elle s'en prend aux modèles de légalité en vigueur en les confrontant les uns aux autres et en les dramatisant »⁷⁰. Alors que le crime était d'abord regardé comme une atteinte à l'autorité du souverain, on assiste ici à un changement de perspective : le souverain qui s'autorise le crime n'est plus qu'un tyran. Probablement attaché à condamner Henri VIII, Bandello posait le problème du monarque européen qui oubliait ses responsabilités publiques aux dépens d'une passion, et qui s'affranchissait brutalement des lois de l'Église. Tout en suivant la même trame, Pierre Boaistuau met surtout en valeur le caractère exemplaire de la chasteté féminine, qui remet le roi sur le chemin de la vertu : la vertu d'Aelips suscite ses remords, comme si un comportement moral pouvait en susciter un autre.

Bénédicte Boudou
Université de Picardie
ANR Juslittera

⁷⁰ *Op. cit.*, p. 17.